

SCHÉMA RÉGIONAL

de
Cohérence
Écologique

PICARDIE

Note sur les diagnostics Journée d'échange du 18 décembre 2013



Note sur les éléments de diagnostic transmis

Les diagnostics mis à disposition dans le cadre de la journée d'échange du 18 décembre 2013 sont composés d'un diagnostic écologique et d'un diagnostic du territoire et des activités humaines.

Le diagnostic écologique a pour objectif de décrire les habitats naturels de Picardie et la diversité végétale et animale associée à ces milieux. Le diagnostic présente ainsi pour chaque groupe animal ou végétal la proportion d'espèces menacées dans la région et liste les différents éléments paysagers représentés en Picardie. Enfin, les principales menaces pesant sur la biodiversité de Picardie sont succinctement présentées.

Le diagnostic du territoire et des activités humaines a pour objectif de lister les différentes composantes du territoire et activités humaines liées à la région et de présenter leur lien avec l'établissement du SRCE. Les thématiques suivantes sont ainsi présentées : agriculture, forêt et sylviculture, activités économiques et industrielles, infrastructures linéaires, les schémas d'urbanisme, le tourisme et les activités liées directement à l'usage du patrimoine naturel. De plus, la gestion des risques naturels et des activités liés à l'eau et aux zones humides est également décrite. Il est important de noter que ce diagnostic n'a pas pour objectif de faire un état des lieux complet sur chaque secteur économique mais bien de centrer l'analyse de ces différentes thématiques sur leur relation avec l'élaboration du SRCE.

Les contributions sur ces deux diagnostics sont évidemment les bienvenues et souhaitées dans l'objectif d'améliorer au maximum cet état initial, qui va servir à la construction d'un autre diagnostic : le diagnostic croisé.

Ce diagnostic croisé a pour objectif de mettre directement en relation les activités humaines et leurs effets positifs ou négatifs sur la diversité végétale, animale et sur les milieux naturels de Picardie. La finalisation du diagnostic nécessite d'avoir toutes les contributions nécessaires des acteurs sur les différents diagnostics et sur les cartographies de travail des différentes sous-trames. Elle interviendra donc après fin janvier, date limite de recueil des contributions.

Le diagnostic croisé servira ensuite de base à une forme de hiérarchisation qui permettra de construire le plan stratégique d'action. Ce plan stratégique devra lister les outils et moyens mobilisables, les actions prioritaires et les éléments de connaissance à approfondir pour la mise en œuvre du SRCE.